#### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur		
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées		
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées		
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées		
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées		
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence		
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de couleur (i.e.			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression		
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire		
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que		
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais lorsque cela était possible, ces pages n'ont pété numérisées.		
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.				

pondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

# POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

#### montreal, mardi 18 fevrier 1851.

No. 41.

#### Reaction Religiouse en Allemagne.

IM. Wolfgong Menzel, écrivain dont les onvinges n'ont cesser d'intéresser depuis vingt ans les lecteurs catholiques de l'Ailemagne. protestantes de nom. mais catholique d'esprit et de cœur, vient de publier un bean travail où il constate l'henreuse réaction qui console aujourd'hui ce pays .- M. Wolfgang Menzel de régénération religieuse qui brillèreit en France, après la révolution de 1848, et son cour s'est réjoui patriotiquement des heureux changements qui se sont manifestés sous ce rapport dans l'Allemagne méridionale. - Les extraits suivants de son Ouvrage, sont extraits d'une Gazette de Cologne, la Wolksholl. Qu'on n'oublie pas, en les lisant, que l'Auteur est encore protestant.

" Après avoir envoyé des missions dans tontes les parties du monde, aux paiens noirs, jannes, ronges et conleurs d'olive, on s'est aperçu que tout près, au cœur même de l'Europe, il y a des paiens qui ont encore plus besoin d'être convertis que ceux des côtes de l'ancienne et nouvelle Guinée, du Labrador les vallées de notre foi et Noire, pour y précher aux sauvages du pays.

" La revolution des trois dernières années a bien moins dévasté elle-même qu'elle n'a mis à nu la grande dévastation humaine déjà existante, en lui arrachant les voiles dont l'a- lies des Lignoriens et des Rédemptoristes. vaient converte les prétenducs inmières, le perfectionnement de la police et la décence conventionnelle. L'œil a plongé dans cet abîme de dissolution et de corruption morale, et à creuser cet abîme. De la cet appel au secours adressé à la religion, si longtemps dequi, il y a trois ans encore, semblait impossible. De là le monvement électrique qui, an mot magique de missions intérieures, prononcé par Wichern, parcourut toute l'Allemage et qui fut la première lueur dans ces profon les tenchres la source vive jaillissant du rocher devant lequel nous étions altérés et désolés

"Que le bareaucrate le plus ennemi de l'Eglise soit contraint à reconnaître maintenant que la police seule ne suffit pas, et qu'il fant la religion et ses fideles pour vaincre le demon : e'est une grande et précieuse conquête, mais j'apprécie plus encore le changement dans les sentiments et les opinions du peuple d'abord, ensuite dans ceux des classes instruite and sujet des choses religienses. L'orgueil des fausses lumières a été de plus en Schlosser de l'Alsace, et Roder de la Bavié- et de la bannière de la sainte Robe; tout cela des lois de la composition littéraire, pour passer plus reconnu comme tel. Et si les calumités re. Dieu a doné ces prètres d'une haute élo- bien entendu dans l'ancienne simplicité cré- de suite au chapitre de l'exactitude histodu temps n'ont pas encore mis la prière au ne à ses enfants e à ses subordonnés que pri infernal de la presse révolutionnaire, des clubs, la pénitence out coulé. des assemblées du peuple et des corps francs. a tellement epouvante qu'on en a peruu-la douce la musique d'église. Nous ne voulons pas scruter les oppositions intérieures qui accompagnent ce mouvement vers l'Eglise; nons ne voulons pas examiner les restrictions

à leur discipline ce même neuple qu'ils avaient essayé d'y sonstraire cepuis un siècle par tous les moyens po-sibles, ne craignant pas alors, à leurs fins, de calomnier le prêtre et de convrir de ridicule la religion même.

" Parmi tous les miracles produits par ce changement dans les sentiments publics depuis la révolution allemande, le plus merveilleux avuit salué joyensement les premières lucurs est sans contredit l'activité libre et sans entraves des PP. Jésuites, qu'on laisse, non sen-!ement agir, mais qu'on appronve même, et qu'on saine avec un respectueux étonnement Qui de nous a pu oublier l'explosion d'une colère génér le en Allemagne lorsque le Sonder bund osa, il y a emq ans, appeler à Lucerne deux vieillards de la Compagnie de Jésus? En Saxe, la fureur devint tellement délirante que le petit osselet d'un jésuite, qu'on crii déconvrir, gardé comme relique sur l'antel d'une église, faillit mettre le pays en révolte. Lorsque les radicanx suisses, condoits par les plus francs athées, va.nquirent le Sonderbund les cris de joie de toutes la presse allemande, quelques fenilles ultramontaines et piétistes exceptées, leur prouvérent à quel point leur et du Kamschatka. Aussi les missionnaires victoire était popul ire. Des fauilles officielles catholiques, depuis longtemps bannis du Pa-1 même prirent alors avec cette presse parti raguay et de la Californie, reparaissent-ils dans contre le Sonderbund. Trois ans seulement se sont passés depuis, et les Jésuites ont repara de nouveau en deça des Aspes et prèchent en toute sécurité parmi nons ; car les missionnaires dont nous parlons approtienment tons à la Compagnie de Jésus, ou aux ordres affi-

"L's Missions catholiques tennes en 1850 dans le sud-ouest de l'Allemagne, particuliérement dans la Forot Noire, out prouve un la Bonantique, conne précurseur de l'Eglise. retour de calme dans les âmes et dans le pays, l'Etata subitement compris qu'il avait aidé ce qui déjà bur donnait un grand charme; mais elles ont si bien montré, en outre, combien était intense la torce morale et religiouse poléon la firent disparaitre pour un temps, ce daignée. De la l'émancipation de l'Eglise, au mobeu de la corruption des temps que les pendant elle reparut du nouveau et continua ce soit un travail connu de tont le monde, juindifférents même n'ont pu se défendre d'un saint respect.

" Les protestants reconnaissent les services que leur rendent les Jésuites et leur savent gré de combattre si vaillamment et si victoriensement l'ennemi commun. Ils sentent que les Pères remplissent une mission non traver ils les soutiennent.

" Les Missions catholiques commencernut dejà en février, e furent continuées en mais, ee dans le cœur du hant clergé, des profès- régler avec lui, et surtout que les amis de la en avril, en juin, en juillet, en août, en sep- sours, et revendiqua ses droits. La cro-se de religion n'ont pas été suffisamment avertis des tembre, etc., Missions auxquelles contribués saint Anno, réveillée dans sa tombe, frappa si dangers qu'il renferme. . . . . . . rent surtout, après que les forces physiques puissarament la terr qu'elle en trembla jusmanquerent au P. Hislacher, si actif au commencement, les Pères Zob I du Tyrol, de péterins se rangèrent autour des Evêques che à l'Histoire des Girendins sous le rapport

quence, oui, jointe à leur zéle apostolique, a dule, et au grand scandale de la nouvelle rique. cour et aux lèvres de tous, le plus indifferent produit d'écounants résultats. Les peuples écote historique, qui n'avait jamais pensé que Nos lecteurs ont peut-être vu récemment, en est au moins venu à désirer qu'on appren- se pressaient par milliers autour d'eux, et là cette simplicité put jamais avoir d'antre pré- dans le Journal des Débats, la lettre du petitoù, en 1849 la révolution célèbrait ses plus tention que celle de se laisser éclairer par elle. fils de Target, protestant, pour la mémoire de de l'historieu. Il a assez d'éloges pour Laère plutôt qu'un jarement. Le harlement sauvages orgies, les larmes du tepentir et de

artout les mêmes larmes, la même d version qu'on professait pour les choses sain- les mêmes bons propos. L'affluence des e vi- trop longtemps méco mu, les honnes de la- ne s'était pas cru capable de défendre oraletes, et les charivaris ont appris combien est rons était si grande que, dans de petites loca- mières, même Cervinus, crurent pouvoir con- ment Louis XVI, et voilà que le petit-fils de lités de 4.000 à 5.000 âmes, il y cut jusqu'à jurer le prétendu fantoine du moyen âge par ect homme vient apprendre à l'historien que 10.000 communions.

cesseurs des Colomban et des Boniface, se Eglise, qui osait entrer en lice avec cux, scrait menti parte un coup sérieux à l'autorité d'une mentales que se fait la peur en appelant pour l'auteur il Charenton, il éclata un violent orage. Cet la premières fois à son secours le prêtre qui La miséricorde de Dieu semble avoir tout le catholicisme aflemand établirait l'âge d'or en recevra plus d'un encore. On lit, tome jusqu'iei lui avait été si désagréablement à particulièrement choisi et appelé ce pieux et de la ra.son. Mais jamais en ore la préten-ler, page 262; "Le 5 août 1791, premier ancharge. Nous nous tenons seulement aux faits energique fils des Alpes, et sour cela lui avoir tiense raison ne s'était si lourdement trompée "niversaire de cette muit fameuse du 4 août et nous constatons que les bureaucrates ont donné avec prédicetion la puissance de l'élo- au sujet des choses religieuses. Ronge est tom- "1790 pendant laqueile s'écroula la feodalivraiment donné une place aux prêtres, qu'ils quence populaire, son langage entrainant, l'art bé dans l'oubli, après avoir élé flétri comme "té." Il est fa:heux pour un historien de la milliers d'éclairs qui semblaient être les pal-

rienze dans la conduite des âmes, tout cela de plus en plus majestueusement reconnaître joint à une science profonde. Pour comprendre l'effet produit par cet homme done de tant tériense. d'avantag s, il annait fallu entendre les sang'ots qui éclatèrent à son discours d'adieu et années, les Evêques catholiques de l'Allemales bénédictions qui sont sur les lèvres de tous | gue se réunirent à Wurtzbourg et y publièrent ceux chez lesquels il s'est arrêté. - Ontre les instructions et le retour à l'usage des sacrements, leux notes surtout, pendant ces missi- page de l'histoire. De pareils précèdents seuls sions benies, Lissent une profonde impression lans les cours : l'un est l'amende honorable triche, une des plus grandes, peut être la plus an Saint-Sacrement par les prêtres d'abord, durable suite de la révolution de 1848. par le petiple ensuite: l'autre est la plantation voir reparaître l'arbre de la croix.

" Quelle supériorité (c'est un protestant qui pouvoir tenir de pareils meetings sans craindre le tomber dans l'excès ou dans le ridicule! Elle n'emploie m détours ni concessions, pour faire impression sur l'esprit et sur le cœur. L'obéissance qu'elle exige est entière; on s'y soumet entièrement on on ne lui appartient plus. L'autorité de l'Eglise est devenue un besoin pressant pour ce peuple qui vient de fouler aux pieds l'antorité de l'Etat.

" L'importance des missions s'accroît encore lorsqu'on considére l'ensemble des efforts an'out fait les catholiques pour relever l'autorité de l'Eglise basonée, enchaînée et niée. .

"Au commencement de ce siècle s'était montrée, sur le Rhin, une gracieuse appur tion, C'était une frèle fee Morgane à l'éclat tremblant, de laquelle s'éleva de plus en plus haut le doine de Cologne. Les tambours de Naartisans avaient travaillé en silonce à la requ'au Memel; et à Trèves plus a'un million

ntrition, pulaire, de l'expression naturelle d'un besoin faud, suns avocat et sans larmes,

les contours gigantesques de sa puissance mys-

" Au milieu de la tourmente des dernières un mémoire qui inserivit leur mission et celle de l'Eglise en caractères de feu sur une sombre expliquent l'émancipation de l'Eglise en Au-

" Trois grandes associations font preuve du le la grande cro'x de mission. A Sockingen, zele religieux des simples fidèles ; l'associae peuple avait demandé la mission : partout tion de Saint-Charles-Borromée, ayant pour 'arbre de la liberté avait réveillé le désir de but de combattre la presse irréligiouse par la propagation des bons livres; l'association de Saint-Boniface, dont les membres s'occupent parle!) n'a point la vicille Eglise mère, de de pourvoir aux besoins spirituels de leurs corélgionnaires dans les pays non catholiques ; l'association de Pie IX, enfin, travaille Le profond sérieux de son Sacrement de péni- sans relâche à la liberté de l'Eglise et à la tence triomphe de l'ironie comme du crime, rendre la plus indépendante possible de l'E-

> " Mais pour le moment, le plus grand triomphe de l'Eglise entholique est la popularité im nense de ses missions dans des pays naguère encore le foyer de la révolte, et la planation de la croix sur les écailles du dragon qui respire encore."

### CRITIQUE DE L'HISTOIRE DES CIRONDINS,

Par M. de Lamartine.

TOMES I, II, III, IV (1847.)

A ne considérer que la grande réputation de ce livre, les nombreux et longs extraits qui en ont eté publiés dans les journaux, l'admiration ou les critiques générales et les récriminations paticulières dont il a été l'objet, il semble que son mavre, muis pondant son absence d'autres gé en dernier ressort, classé parmi les monuments de l'esprit humain, et que nous arriconstruction morale de l'édifice du moy n- vions un pen tard, après trois mois de vogne, age. La simplicité crédule du bas clergé et pour donner notre avis ou mettre nos lecteurs lu has peuple qui, à la risée du public celané, en état de se faire une opinion. Cependant avaient garde la foi traditionnelle, sortit à l'é- nous voulons parler à notre tour ; nous prétonnement de tous, de l'humbre position dans tendons qu'il y a encore quelque chose à dire moins morate que religieuse, et loin de les en-laquelle on était habitué à la voir, et où on ne de l' Histoire des Girondins, que ce livre n'est faisait plus guère attention à effe, pour s'éle pas jugé, que les lois de la composition littéraiver dans d'autres régions. Elle reprit sa pla- re et l'exactitude historique ont un compte à

[Ici nons omettous ce que la critique repro-

"An lieu de reconnuître que ces manifes- son aïeul, et relevant une grosse erreue de M. tations n'étaient pas le fruit de la sottise, mais de Lamartine. L'historien des Giron lius, dans d'Orléans ; Danton, qui est pent-être le plus "Partout l'effet des missions sut le même, qu'il s'agissait ici d'un profond sentiment po- une phrase éclatante, sait mourir sur l'écha- sévèrement traité, peut encore se consoler par les platitudes d'un Ronge, et prédirent dans son grand-père est mort dans son lit, en 1806. "Parmi ces modernes et tous si dignes suc- leur sagesse que la punition de cette vieille membre du Corps legislatif. Un pareil dé-

sins de son sujet; mais il saut bien que nous Ini apprenions que la fameuse nuit du 4 au 5 août apportient à 1789, qu'elle a suivi de trois semaines la prise de la Bastille, dont elle est une des premières conséquences.-On tit, page 35 du même volume : " Marie-Antoinette étifit une de ces enfants que l'impéra-"trice tenait par la main quand elle se pré-"senta devant les fidèles hongrois." Cette phrase a de l'effet ; mais c'est aux peintres et et aux poëtes sculement, non aux historiens, qu'il est permis de tout oser. Or, Marie-Thérèse parut devant les magnats de Hongrie en 1741, et Murie-Antoinette sa fille ne vint au monde qu'en 1755.-M. de Lamartine n'aime pas Rome ni le gouvernement pontifical. Il juge les cardinaux durement; il leur attribuc, à chaque élection, des intentions ambitien es: " L'aristocratic élective des cardinaux nommés par des puissances étrangères hostiles les unes aux autres, la monarchie " élective d'un pape choisi à la vieillesse et à " l'impuissance, et conronné à la condition de " mourir vite, tel était le gouvernement temporel des Etats romains (t. 1, p. 293)." Cependant Benoit XIV a regné dix-huit ans, Clément XIII onze aus, et Pie VI, contemporain de la Révolution française, élu en 1775, a regné vingt-quatre ans, Pie VII vingt-deux ans. On conviendra que les cardinaux ont bien souvent joné de malheur dans leurs supputations personnelles.

L'impartialité est le mérite le plus estimé dans un historien, non pas cette indifférence terne et lache qui ne se pronence pour aucun homme ni pour aucune idée, mais cette exactitude scrupuleuse qui reconnait le mul dans un ami, le bien même dans un ennemi. M. de Lamartine est-il un historien impartial ? Il serait au moins fort difficile de déconvriret de degager nettement son opinion sur les hommes et sur les choses. Dans le premier volume surtout il a des lonanges pour tont le monde. Que pense-t-il de la reine, que pense-t-il du roi? Louis XVI, page 29, réunit la douceur d'Antonin à l'obésité massive de Vitellius. La reine!" On pouvant l'accuser de tendresse, de ' dépravation jamais. Belle, jeune, adorée, si son cour ne resta pas insensible, ses senti-" ments mysterieux, innocents pent-être, n'éclaterent jamais en scandales. L'histoire a 'sa padeur, nous ne la violerons pas." Que pense-t-il de Robespierre? nous n'en savons rien ; dans les quatre volumes que nous avons lus, sauf un reproche anticipé d'ingratitude envers Mme Roland, nous avons démêle une tendance complaisante à expliquer les titres de vertueux et d'incorreptible donnés à cet homine. Il y a bien queique part le nom de crime appliqué à l'excès ou Robespierre poussa son système, mais c'est moins la mise en accusation de l'homme que le jugement du politique. En résume, chacun peut être content fayette, assez de ménagements pour le duc qualification d'homme d'Etat. Murat luimême a un beau côté. Il n'y a qu'une chose, et nous le prouverons plus bas, pour laquelle M. de Lamartine ne balance pas entre l'éloge et le blame, c'est la re igion catholique.

Quelques jours avant le 10 noût, pendant que les Girondins tenaient des conciliabules à accident donne carrière au poète, et sans s'apercevoir qu'il fait une amplification d'écolier, il se met à décrire les épais nuages qui avaient englouti le soleil dans un oceun suspenda, les ont confiance en eux, qu'il. ont recommandé d'ébrander et de convainere, une grande expé- charlatan, et la vieille Eglise catholique laisse | Lévolntion de se tromper sur des faits si voi- | pitations lumineuses du ciel, la pluie, la grêle

#### RETERRED ON.

#### LE MONTAGNARD

### DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Premiere partie, 1793.)

(Suite.)

Dans la façon dont Henri tendit la main à cette femme, il y avait plus de reconnaissance que n'eussent pu en exprimer bien des paroles.

Le grenier était vaste, rempli de foin nouveau; bientôt chacun des fugitifs y ent creusé son tron, et s'y ensevelit de telle façon qu'il était impossible de découvrir l'extrémité des têtes. Certes la position n'était pas agréa ble, mais c'était l'affaire de quelques heures.

Lorsque chacan fut enfoui dans sa cachette. il y cui un long et profond silence .. Jeanne était près de son frère... Elle écarta doncement le soin sous lequelelle était ensevelie, et se glissant près du jeune horame:

Henri, dit-elle d'une voix bien basse. Le jeune homme releva la tête.

Oh!.. reprit la jeune fille en mettant sa main devant sa bouche, ne fais pas de bruit,

Henri pencha la tête du côté où était sa

Ecoute-moi bien, mon frère, lui dit la jeune

Benri fit un signe affirmatif. Elle continua :

Je crois, mon frère, la tâche que nous avons entreprise impossible à accomplir; tu le vois. nous a ons à peine fait quelques lienes, et à chaque pas les dangers deviennent plus menaçants, plus terribles... Tant que Dieu me donnera des forces je marcherai. Ah! je n'ai peur de l'échasaud!... Mon frère, éconte-, Marianne du motif de son absence, s'était ren-moi, et jure-moi de saire ce que je vais te | due chez le voiturier comme elle l'avait dit. demander, les mains jointes et au nom de notre mère... Si nous sommes découverts, si nons tombons dans les mains de ces hommes qui n'ont je mais pardonné, jure-moi, jure-moi que ta me tacras, que ta ne me laisseras pavivante livrée à ces bourreaux qui souillent lours victimes avant de les massacrer !!! Henri teurna tout à fait la tête vers sa sœur.

La jeune fille se releva à moitié. Elle était pâte, mais d'une expres ion si calme, si digne, qu'il on fut frappé malgré lui. On ent dit l'ange de la pudeur et de la prière qui joi-

guait les mains. Jure le moi,.. répétait-eile d'une voix sour-

de en appayant son front sur l'épaule d'Henri-Henri lui prit les mains, mais n'osa pas répondre. Son regard seulement rencontra celui de Jeanne; ce regard avait une expression afin que tu puisses seul entendre ce que je vais de supplication si douloureuse, que le joune homme inclina faiblement la tête.

connaissance. Pais tout redeviat silencieux, où Georges avait quitté le tout paternel pour nul bruit, nulle voix n'en venait instruire epaisse tombait le long de ses tempes et sur les fugitifs.

seene horrible de manière à ce quelle puisse publicain pur sang. être lue sans danger et sans manvaises impres-

pas peur de la mort, mais j'ai peur, bien La femme Bourdin, après avoir prévenu

Marianne était restée scule ; son oreille attentive, son com tremblant écontaient chaque bruit qui venait du dehors.

Tout-à-coup on frappa à la porte. Son visage devint à l'instant plus blanc que

le linge qu'elle tenait sur ses genoux, et son cœur cessa de battre.

On frappa une seconde fois, mais plus rudement que la première.

Quest là ! dit-elle d'ane voix tremblante. Onvre, citoyenne, c'est un umi. Certes, il n'y avait rien dans ces paroles

qui put la faire trembler, cependant elle sentit ses membres tressaillir et son cœur se soulever comme si elle cut entendu le sifflement d'une vipère. Croyant cependant à une visite amie, elle

alla à la porte et l'ouvrit.

Cassius, l'infame Cassius entra.

elle baisa une de ses mains en signe de re- qu'elle avait vu pour la dernière fois le jour calme. Cependant une seene terrible, malheuren- n'y plus revenir; son visage unx traits crasement frequente en ces temps de désolation moisis et gonfiés, avait une expression de luet de houte, se passait dans la maison, mais bricité repo ssante, sa chevelure rousse et son front en touffes crépues, et son accontre-Je vais essayer de rendre compte de cette ment maculé de taches avait ce débraille ré-

> Il plissa sa lèvre sous un gros sonrire, et entra, en ayant soin de fermer la porte derrière

Que voulez-vous? dit Marianne d'une voix tremblante et en reculant malgré elle devant le regard et les paroles de cet homme.

Citoyenne deesse de la liberté, le te est de rigueur! répliqua Cassius, la republique l'ordonne et ça me fera plaisire

Georges n'est pas avec vons? interrompit anssitot la jeune fille qui semblait vouloir se faire une protection du nom de son frère.

Tu tiens à ne pas me tutoyer, déesse, c'est mal.... Ton frère s'est envolé comme un oisenu de sa cage, il a disparu, c'est-à-dire, non i il est dans les grandeurs.

Tout en parlant, Cassius parcourait d'un regard interrogateur la pièce dans laquelle il se trouvait. Ce regard fit fremir la jeune fille. Ils sont caches ! dit l'autre tout bas.

Marianne avait le cœur setré comme sous l'étreinte d'un cercle de ser. Elle avait si dover:

Il est impossible de dire l'effet que produi- | Voulez-vous vous asseoir, ci...teyen, dit-elle demandé un refuge et tu les as cachés.

Jeanne le comprit, on plutôt le devina, et sit sur la jeune fille l'aspect de cet homme d'une voix qu'elle essaya en vain de rendre

Tiens ! tu es seule, citoyenne ; ou est donc le citoyen ton père!

Il est à Arles depuis hier.

Ah !... à Arles. Cette exclamation glaça d'effroi la pauvre enfant. Elle reprit: La mère Bourdin qui me tient compagnie pendant l'absence de mon père est sortie mais elle va revenir tout à Phenre.

La mère Bourdin est une suspecte. Elle ne finira pas dans son lit.

Oh! c'est une bien ligne femme!

Il n'y a pas de digne femme en dehors de la république. le vais allumer la lampe, reprit la jenne

fille après un instant de silence, car voici la unit qui vient tont-à-fait.

Inutile, fit Cassius en la retenant par le bras; j'aime cette obscarité, moi !...

Marianne resta clouée à sa place comme si elle sut devenue de pierre. Le contact de cet homme lui donnait le vertige.

Le monstre s'approcha d'elle plus près qu'it ne s'était encore approché et la regardant avec un sonrire qui la fit l'assonner:

Décidement, citoyenne, tu as quelque chose. Moi... rien... balbutia la jeune fille.

Tu mens, hurla Cassius ; je vais te dire ce que tu as :

"Il n'y a qu'un instant, des hommes que peur de cet homme qu'elle n'esait pas le ru- je poursuis et qui me sont trotter depuis hier comme un chien galeux, sont entres ich t'ont

retentissant sur le sol comme si la terre eut été seulement il croit à la loi irrésistible des évé-" nisme."

Répudiés! oni ils l'étaient, ces signes vénél'athèisme. Ils le sont aussi par l'auteur qui a écrit ce mot sans correctif et sans regret "objets, mais à les éclairer. Partout où il "té même ne produit pas l'amour (t. 2, p. 6)." le déisme est aussi la religion de M. de La-

Mais si l'on veut d'autres preuves des sentiments de M. de Lamartine pour la religion ca-" superstition qui l'y avait enfermé (ibid., p. pris Chabot de force ; car M. de Lamar ine, dans le volume suivant, page 56, nous le montre " enivré dans sa jeunesse d'une ascétique dances de l'esprit humain au xixe siècles. " piété, et se signalant par une mendicité plus " humble et par une sordidité plus repoussante " dans cet ordre mendiant ... parmi ces Dioge"nes Ju christianisme." Mois la religion catholique n'est pas seulement une superstition "est aussi un fanatisme Quiconque résiste à la constitution civile du clerge est famitique ; au contraire, ceux qui l'ont a ceptée, quoique chrétiens encore, obtiennent les louanges de l'historien. De là l'éloge de Fauchet et de La nourette. Fauchet était évêque constitutionnel du Calvados : " On se figurant, en le voy-"chant la charité politique on la croisade de la Raison (t. 2, 103)." La mourette était évêque constitutionnel de Lyon, "Sincère-" ment religieux, la Révolution, en passant " par son âme, avait pris quelque chose de la "charité du christianism" (i 3, p. 60.,") Après cela, que reste-t-il à dire des prêtres non " core persécutés, mais des qu'ils ne régnaient | pendant, que les jugements " de l'aristocratie émigrée. Une superstition " Vendée (t. 2, p. 102)."

lapidée d'en hant. Montmarre et le mont Va- pements, mais il ne sait opposer au hasard lérien, ces deux lomes de Paris, sontirant en que la destinée. Ainsi l'assassinat de Gusplus grande quantité le fluide électrique. Il tave III avait été déjoué trois fois par le hasard njoute: " Le tonnerre abattit toutes les croix. ou par la destinée. Il est question un peu plus "Le leudemain, les tiges et les bras de ces loin de ces hasards qui ressemblent aux vengeun " croix popehaient partont le sol, comme si ces préméditées de la destinée (t. 2, p. 196 et "une armée invisible cût renverse sur son 271). Singulier langage, dont nous provo-"passage tous les signes répuliés du christa- querions l'explication s'il n'était certain pour nous que ceux oui le parlent ne le compren-nent pas eux-mêmes. Mais il est un autre rables, par les meneurs de la Révolution par résultat de l'absence du Dieu d's chrétiens les Girondins, dont le plus grand crime fut une nous t nous à constater, parce qu'il est cianifeste dans ce livre comme dans les philosophies dont ce livre procède. La où, l'esprit Il est temps de juger enfin l'Histoire des Gi- ne règne plus, la chair et le sang dominent rondins au point de vue religieux et moral. sonverainement. La chair et le sang dominent L'éloge de Voltaire et de la philosophie, à donc dans l'Histoire des Girondins. Lisez, peine ombre de quelques restrictions, annon- mais ne laissez pas lire à la jeunesse, ces porce dès le premier volume que le poête des traits voluptueux des femmes où l'historien Harmonies, en passant par Joselyn et la Chute poëte se complait, ces détails de la beauté de d'un ange, a perdu toute croyance positive. Marie-Antoinette qui touchent et changent le "La philosophie n'est que l'expression ra- cœur de Barnaye, cette peinture de Mone "tionnelle du génie... Le génie de Voltaire Roland dont "le menton relevé et arrondi "ce n'était pas la force, c'était la lumière, donnait à l'ovale de sa figure cette grace vo-"Dieu ne l'avait pas destiné à embrasser les l'habinouse et féminine sans laquelle la beau-"entrait, il portait le jour. La raiscu, qui Les amours de Mirabeau ne sont pas slètris. "n'est que lumière, devait en faire d'abord ils sont expliqués, excusés pres que par l'ex-" son poëte, son apôtre après, son idole enfin emple des grands hommes. Bien des amours " (p. 373, 255)." Il est pourtant raisonnable fillégitimes, qui apparaissent dans le cours des de faire la part du génie destructeur de cet quatre volumes, sont relevés et comme porihomme: l'historien veut bien donner cette pe- fiés nor le tubleau du dévouement des femmes. tite satisfaction aux croyants: " Son aposto- La chair et le sang dominent jusque lans les " lat de la raison ent trop souvent les formes reproches adressés à l'excès de la débanche. "d'une profanation de la pieté. Au lieu d'é- Ainsi l'auteur n'a pas voulu, nous le recon " clairer le temple il le ravoge 1.... Une chose maissons, excuser les turpitudes de l'empereur " lui manqua ce fut l'amour d'un Dieu." Mais Léopold II; mais était il nécessaire d'appuyer immédiatement il le relève pour rabettre les si longuement sur les causes ignobles de sa croyants: "Il voyait Dieu par l'esprit, il haïs- mort? " Le prince, acharné au plaisir, avait " sait les fantomes que les ages de ténèbres de fait, pour exeiter la nature, un usage immo-"avaient pris pour lui et adoraient à sa pla- " dérè de drogues qu'il composait lui-même, ce." La retigion de Voltaire degagée de ces | et que sa passion pour les femmes lui rendait fantones et de ces ténèbres, c'était le déisme ; le nécessaire quand ses forces physiques ne répondaient pas à l'in-atiable ardeur de son imagination (t. 2, p. 187)."

Telles sont les réflexions que nous a inspirées la lecture des quatre premiers volumes tholique, en voici quelques-unes : " La Belgi- | de l'Histoire des Girondins. Nous n'y avons " que, longtemps dominée par l'Espagne, en a | pas trouvé une appréciation nette et franche " contracté le catholicisme superstieux et ja des évenements; nous y avons un contraire "loux (t. 2, p. 301)."- Chabot, capacin ai- retrouve l'esprit anti-chrétien dont l'auteur s " gri dans le cloitre, ardent à se venger de la fait prenve dans ses autres écrits, et ce cultde la matière que le mauvais goût de notre " 357)." Au moins la superstition n'avuit pas temps s'obstine à prendre pour de la poésie. Nous n'en permettrions la lecture qu'aux hommes sérieux qui voulent étudier les ten-

# MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 18 FEVRIER 1851.

Première Page: - Réaction Religiouse en Allemagne. - Critique de l'Histoire des Gi-111, 1V(1847).—
Fenilleton:--Le Montagnard on les deux

Républiques-1793-1848-(suite.)

La critique de l'Histoire des Girondins. dont nous reproduisons une partie à la premièassermentés? ceux-la ne sont plus que les fau- re page de cette feuille, et dont nous donneteurs du fanutisme et de l'aristocratie : Les rons la suite au prochain numéro ne sera pas " prêtres non assermentés avaient pris le rôle du goût des admirateurs quand même de M " de victimes. Les prêtres n'étaient pas en- de Lamartin-. Il n'en est pas moins vrai, ce-" plus, il se croyaient humilies. L'arritation reposent sur des textes dont la citation met le " sourde entretenue par le clergé a éte plus lecteur en mesure d'apprécier par lui-même " faneste à la Révolution que les conspirations l'impartialité du Critique. - Comme on l'observera, ce n'est nullement dans un esprit "atteinte ou inquiétée dans l'esprit d'un pou- étroit et jaloux, ou en haine des principes ré ple est la plus implacable des conspirations. publicains de M. de Lamartine, qu'on cen-"C'est avec la main de Dieu, invisible dans sure son œuvre. Le républicanieme et les cou-"celle du prêtre, que l'aristocratie souleva la siderations personnelles n'ont rien à faire avec la presente appréciation. Il s'y agit exclu-Quand on enlève à l'homme la croyance sivement de demontrer que si l'illustre et imau christianisme, on lui en'ève bien vite le mortel auteur est admirable comme poëte, comdogme de la Providence; on le rejette dans me évrivain et comme orateur, il n'est pas

tout qu'il est digne de toute répudiation pour ses principes religieux - M. de Lamartine a changé sa soi de Catholique pour y substituer on ne sait quel panthéisme idéaliste qui unnule tous les devoirs en confondant toute chose, l'esprit et la matière, le bien et le mal, Dieu et l'homme.

On peut encore à bon droit reprocher à M. de Laciartine d'avoir glorifié des principes et des évènements qu'il aurait dû montrer tels qu'ils étaient, c'est-à-dire, révoltants.

Le Jubile. Consolants symptomes.

On sait que c'est disormais au commencement de chaque siècle, et ensuite de 25 ans en 25 ans, que se célèbre le Grand Jubilé. L'année 1850 était donc l'Année Sainte, c'està-dire, celle où le Jubilé universel devait avoir lieu dans l'univers catholique. Mais cette fois, comme il est dejà arrivé précèdemment, à cause de circonstances particulières. Rome qui pleurait sur l'exil du chef de l'Eglise, n'a pu se livrer, an temps ordinaire aux pompes et aux joies de l'année sainte, et voilà pourquoi la promulgation en a été aussi empêchée pour le reste du monde. Cependant pour y suppléer en quelque mamère, le Souverain-Pontife, dans la plénitude de son pouvoir Apostolique, a autorise tous les Evêques à célébrer, chacun dans son diocèse, un jubile extraordinaire, et a voula qu'il fût accompagné pour le peuple chrétien des mêmes avantages spirituels que ceux attachés à l'année sainte. Déjà ce jubile a été publié dans la plupart des pays catholiques de l'Europe et dans la République Americaine. Par les details qui sont envoyés de toutes parts aux journaux de la capitale, on constate ce fait générai que, dans les départemens de France, les populations ont répondu avec empressement à l'appel de la sainte Eglise, et que dans beaucoup de villes, ce jubité marquera une époque de régénération religiouse. Les journaux de Madrid, de Turia, de Gênes, de Milan, etc., attestent qu'il en est de même en Espagne et dans toutes les parties de l'Italie. Ainsi, au milieu des révolutions qui agitent et bouleversent les sociétés humaines, et malgré toutes les persecutions dont elle est l'objet, la société spirituelle, l'Eglise, accomplit son œuvre. En la voyant delaissée on même attaquée par les puissances de la terre, les incrédules prophéti en sa ruine. Comment ne sont-ils pas frappés au contraire de l'ordre qui règne dans son sein, quand tontes les societes sont en désordre?

#### Ordination.

Dimanche dernier, dans la Cathédrale, Mgr. l'Evêque de Martyropolis a confèré l'ordre sacre du Diaconat à Mr. Thomas O'Brien, du Diocèse de Buffalo.

#### La loi des Ecoles du Haut-Canada.

Il vient de s'élever à Toronto un différend an sojet de la mise en pratique de la loi des écoles, passée dans la dernière Session de la Législature Provinciale, sur les tendances duquel nous croyons qu'il importe d'attirer l'attention des lecteurs.

On se rappelle que la 19e clause de cette loi excita de longs et chauds débats dans l'Assemblée. Cette clause telle que formulée d'abord permettait aux municipalités et Bureaux des Commissaires d'écoles, d'autoriser, sur leur demande, la fondation d'écoles séparées pour les Catholiques Romains. Ceux ci exprimèrent énergiquement leur mécontentement. et ne co-serent de réclamer que lorsque la " Catholiques Romaines, le Bureau a référé dite clause ent été amendee, et qu'il y fut ce sujet à l'Hon. Procureur-Général pour le à leur recommandation. Donc il aurait pu, dit qu' "il sera du devoir" des municipalités, etc, d'autoriser la fondation d'écoles sépararées pour les Catholiques Romains.

Dernièrement les Catholiques de Toronto ont voulu exercer le droit que la loi feur accorde : voici quel a été le résultat de leur demarche: nous traduisons d'un journal de Toronto l'exposé de toute l'affaire, avec les commentaires de l'Editeur:-

#### ECOLES DISSIDENTES DE LA VILLE.

" Il s'elève en cette ville une grave difficulla fatalisme. M. de Lamartine en est là. Non toujours exact comme historien, et sur- té due au manque de précision des termes du

19e paragraphe de l'Acte nouveau des Ecoles réglant l'organisation des Ecoles Dissidentes séparées. La disposition de l'Acte est comme

" NIX. Et qu'il soit statué, qu'il sera du "devoir du Conseil Municipal d'aucun Town ship, et du Bureau des Commissaires d'E-coles d'aucune Cité. Ville, on Village incorporès, sur une demande par écrit de donze on plus des chess de samilles résidents, d'autoriser la fondation d'une ou plusieurs écoles séparées pour les Protestants, Catholiques Remains ou la population de couleur, et, en ce cas, on dovra prescrire les limites des divisions ou sections désignées pour telles et établir la même disposition pour la tenne de la première assemblée pour l'élection des Commissaires de chaque telle école ou écoles séparées, ainsi qu'il est pourvu par la première assemblée scholaire d'un nouvel arrondissement d'école."

" Les Catholiques Romains se sont adressés aux Commissaires pour n'avoir pas moins de sent (1) Ecoles catholiques Romaines séparées à être établies dans la cité. Les Commissaires pensant que ceci priverait des moyens de rendre efficaces les écoles communes. ont en recours an Procureur-général pour a voir son avis sur la question de savoir si, par l'effet de la clause précitée, ils sont tenus d'accorder une Ecole separce dans chaque division scholaire et la réponse qui suit leur a été faite :

Bureau du Procureur-Général pour le II. C., Hôtel du Gouvernement, Toronto, le 3 Janv., 1851.

Messieurs, -- En réponse à votre lettre du 30 altimo, j'ai à dire : Qu'après avoir soigneusement comparé les différents Actes depuis 1841, jusqu'à cette époque, il paraît difficile pour ne pas dire impossible de concilier parfaitement les termes employés dans le 19e paragraphe du dernier Acte, (13 et 14 Vict. chap. 48,) avec l'intention de ne laisser aux Commissai res aucune discrétion par rapport au nombre d'Ecoles séparées dans la Ville on Cité dont ils composent le Bureau, bien qu'à tout prendre ceci paraisse être l'effet légal de ses dispositions-sauf qu'il s'agisse d'exercer une elle discrétion pour déterminer s'il devrait y evoir une ou plusieurs Ecoles séparées dans a même division.

Je croirais, cependant, qu'en un tel cas, un arrangement répondant aux vues des divers intérêts concernés, ne serait pas un expédient defectueux à suivre, attendu que jusqu'à ce que l'interprétation qu'il convient de don-ner à l'Acte aut été fixée par une décision juridique, il y a peut-être presque autant de probabilité en favour d'une opinion que de l'antre sur le point dont il s'agit.

En même temps, toutefois, que je vous ai exprimé ci-dessus la meilleure opinion que faie ou former à ce sujet, j'ai, conformément an désir exprimé dans l'entretien que nous avons en ensemble, ajouté cette suggestion, comme celle qui, dans le cas où elle serait adoptée au point de vue de l'esprit général de l'Acte, pourrait obvier aux suites dommageables que vous appréhendez.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc. ROBE. BALDWIN.

" Une assemblée des Commissaires ent lieu le 22; on y nt lecture de cette lettre de M. Baldwin. M. Robinson, secondé par M. Ridont, proposa alors une série de résolutions tendant à amener un compromis avec les Catholiques Romains, M. Riddle, secondé par M. Hall, proposa en amendement:

" que diverses demandes ayant été adrese sées à ce Bureau pour l'établissement en Surmtendant actuel. Il aurait sorgneusement cette ville de différentes Ecoles exclusivement " Canada-Oaest afin d'avoir son opinion sur " le sens de la loi touchant ce cas, et qu'il a exprimé lans sa réponse par écrit à ce Bu-" rean, du 3 janvier 1851, que le vrai sens de " la loi ne pouvait être precisé sans que ce " fut au moyen d'une décision juridique :

" Résoin,-Que ce Bureau, ne voyant aucunement la nécessité d'établir de telles éco-" les séparées, et aussi étant d'opinion qu'il " ne peut jamais avoir été projeté de la part

(1) Le Toronto Mirror dit que les catholiques n'en demandent que trois.

du Parlement de taxer la communauté pro-" testante pour le soutien d'écoles où les doctrines de la foi catholique romaine scraient exclusivement enseignées, ne pense pas qu'il lui soit obligatoire de déférer aux dites demandes."

Cet amendement fut emporté. Pour : MM. Brown, Gooderham, Holl, Leslie, Paterson, Price et Riddle. Contre: MM. Ridout et Robinson.

"Nous sommes décidément opposé à la loi telle que maintenant existante, et nons pensons que tout moyen constitutionnel devrait être tenté pour la refaire ; mais tant que la loi subsistera elle devra être exécutée franchement. La question est purement légale, et nous ne pouvons prétendre la décider, mais il est, croyons-nous, hors de donté que la Législature a voulu donner aux catholiques romains quatrième section de cet Acte encernant la droit à une Ecole séparée, de leur dénomination, dans chaque division d'Ecole-tout énormément injuste que soit évidemment l'opération d'un tel système envers la population protestante. Nous présumons que les catholiques romains saisiront les tribunaux de la question."

Ce commentaire du journaliste est plein de franchise et fait comprendre que, selon lui, les Commissaires de Toronto n'out pas en égard à ce que la Législature a voulu, sans aucun donte, accorder aux Catholiques. Cette conduite des Protestants du Hant-Canada contraste grandement avec celle des Catholiques du Bas-Canada. lei les droits de la minerité protestante sont scrupuleusement respectés, et les Catholiques n'ont jamais refusé d'accorder à celle-ci des écoles séparées, quand elle a jugé convenable pour elle d'en demander. Dans le Haut-Canada la minorité catholique est envoyée paître quand elle réclame les mênes droits. On y trouve enormement injuste un système d'écoles qui, pourtant, n'accorde aux Catholiques rien autre chose que ce dont les Protestants du Bas-Canada sont en pleine et paisible jouissance!

Un correspondant du Journal de Quibec (feuille du 11 courant, se plaint avec amertume d'une nomination récente de Commissaires d'écoles pour la paroisse de Ste. Catherine, nominution " qui ne pouvait gnère être, dit-il, plus imprudente et plus impopulaire" Nous laissons à d'autres à apprécier quels motifs urgents ont pu forcer le t orrespondant du Journal à porter ce fait au tribunal du public, surtout quand il observe que "la paroisse en masse va s'adresser à l'exécutif." Quoiqu'il en soit, ce petit scandale paraît n'avoir pas fort contristé le Journal, qui a voulu le faire servir à sa cause, en traçant les lignes suivantes :

" Nous désirons faire remarquer à notre correspondant X... que les nominations des commissaires d'école se font par le gouvernement sur la recommandation du su-

rintendant de l'instruction publique.

6 Nous pourrions ici dire aux Milangis que l'administration étant responsable des nommations suggérées par le strintendant, les actes de ce dermer, sous ce rapport, sont incontestablement soumis à son coatrôle. Il pent être prouvé dans l'application que le gouvernement est responsable de tous les autres actes du surintendant."

Si nous comprenons bien, la conclusion qu'on voudrait faire sortir de ces prémisses. s'est que le surintendant devrait être un des Ministres. Mais, que cette conséquence là est tirée par les cheveux! Examinons un peu-Si les Commissaires de Ste. Catherine enssent été nommés directement par le Ministère, cussent-ils été nécessairement mieux choisis? Eh, pourquoi done!

Un Surintendant-Ministre n'aurait fait ni plus ni moins que ce qu'a fait, sans doute, le pris l'avis des personnes de la localité censées les plus propres à l'aviser, et il s'en serait tenu lui aussi, faire un choix défectueux ; et dans ce eas, le contre coup reçu par le ministère n'en cut été que plus direct et plus dommageable pour lui.

Nous ne sentons nullement la nécessité de nier que le Surintendant ne soit soumis au contrôle du gouvernement, par la raison bien simple qu'il est un de ses fonctionnaires. Nous sommes, aussi, bien prêt à admettre que le gouvernement est responsable, jusqu'à un certain point, des notes du Surintendant. Mais néammoins le public est bien loin de prendre le

Il est impossible d'expliquer le frisson glacia! oni parcournt les membres de Marianne en entendant Cassius; elle était froide et sans monvement.

Ce monstre semblait jouir de l'épouvante qui écrasait la pauvre enfant:

Tu as raison, il y a de quoi trembler, conune et indivisible ne badine pas avec ces sortes de choses-là.

Marianne pensant sondain que le danger menaçait directement ceux qu'elle veulait sauver, retrouva son courage tout-à-sait anéanti : instincts, mais il avait en outre le cynisme et | Si tu appelles, si tu cries, ils croiront que c'est elle en essayant de ne pas trembler ; je n'ai | une de ces natures souples et insidieuses qui

vu personne.

terrible. Je vous assure que non.

J'étais avec les bons patriotes qui m'accompagnent, sur les hauteurs qui dominent le ravin, et je les ai vus entrer.

J'ai ... refusé... de les... recevcir. Ils ne sont pas sortis d'ici! hurla Cassius; je les épiais.

La pauvre, fille, attérée, baissa la tête sans répondre. Pourquoi mentir à l'ami Cassius ? on pent s'entendre avec lui, ajonta-t-il d'une voix ra-

doncie. Ça maintenant, cansons un peu... Et il alla à la porte et donna un double tour à la Que faites-vous ?... dit Marianne avec ef-

froi.

par intérêt pour toi ; car j'ai là cent bons patriotes armes dont je suis le chef. et qui sont bruit, et tu oublies que tu es en mon pouvoir connaissante. En parlant ainsi la jeune prêts a m'obeir au premier signal... et puis, et que d'un mot je puis faire tomber ta tête. fille joignit les mains et tomba à genoux. ça pourrait te compromettre, ajouta-ii avec un ricanement qui frissonna sur ses lèvres daine, qui un instant étoune Cassius : dites le comme le siffement d'un serpent.

tinua-t-il d'une voix acre. La république angoisse inexplicable qui, dans certains mo- votre uni !- Je te le répète, dit Cassius d'une ments de la vie, arrive jusqu'à l'âme comme le pressentiment d'un grand matheur....

sculement cet homme avait tous les mauvais ce taine de gaillards qui me sont dévoues... Je ne sais ce que vous voulez dire, reprit- la brutalité de ces instincts. Ce n'était pas moi qui appelle et ils viendront. Alors, un menagent leurs coups, et vont en rampant par je ne sais pas ce qu'ils seront de toi et de la Tu mens encore! dit Cassius d'une voix un sentier détourné à un but qu'eux seuls pen vent voir ... Le hasard avait mis cette jeune fille en son pouvoir, il était résolu à en profi

> Ecoute, ma déesse, dit.il brusquement je venx t'.....ser... Et prononçant ce dernier mains. mot, il étendit le bras pour saisir la jeune fille. Celle-ci fit un bond en arrière, comme la gazelle qui aperçoit les yeux d'un tigre.

Ah! tu fais la fière... prends garde !... Monsieur... oh! je vous en supplie, ne restez pas ici, dit-elle en pleurant et intercédant. Mais cette nature ignoble fut excitée encore plus ; il s'approcha encore plus de Marian

N'approchez pas !... n'approchez pas !.. s'é cria-t-elle... Eile s'élança à l'une des extrémites de la pièce et se cacha à moitie derrière Tu le vois, ma déesse, je ferme cette porté.. un mouble.

Marianne se releva avec une énergie soudonc, ce mot !... dit-elle avec force, et livrez à Marianne, en l'écontant parler, sentit cette l'echafand la sœur de ceini que vous appelez voix sardonique, fais bien attention à ceci. c'est qu'il y a autour de cette maison, prêts à Cassins était revenu vers la cheminée.. Non entrer et à briser cette porte, s'il le faut, une foi! ma déesse, à la grâce de qui tu voudras; maison, quand ils sauront qu'elle sert de refuge à des aristocrates ; j'ai idée que ça ne sera pas joli !..

Oh, mon Dieu!... mon Dieu!.. murmura la jeune fille en se prenant le front dans les

Tont ce que je te dis est l'exacte vérité.continua fort tranquillement Cassius qui s'apercevait fort bien de l'épouvante que ces paroles cansaient à la pauvre enfant, isolée comme elle l'était de tout secours et de toute protec-

yeux suppliants baignes de larmes :

Oh! je vous en supplie, dit-elle avec cet acdans chaque syllabe de chaque mot, sauvez ces malheureux que menace une mort inévi- gnons ... table, cette maison qui est toute l'existence

Oh!... oh !... citoyenne, tu fais bien du de mon vieux père, je vous en serai bien re

Oh! si elle avait su à quelle nature abrutie, elle ent garde le silence.

(Mais jetons un voile devant la scène d'in-

Cassius reparut sur le seuil de la chambre. A demi éclairée par la lueur du crépuscule, sa figure etait hideuse à voir. C'était la joie du la souffrance... tigre qui a dévoré sa proie... H fit quelques pas dans la chambre et il s'arreta. Un ricane- ses yeux s'entrouvrirent peniblement : son rement feroce clissa ses lèvres sanguines, et il gard, comme ent pu faire celui d'une folle, 

Marianne leva sur son infame bourreau ses | J'achèterai toute la Provence et je m'amuserai | ses jambes sans forces se ployèrent malgre cent du cœur qui met une prière tout entière | bientôt il eut gagne la campagne. Il se duri- | rant : gen vers l'endroit où l'attendaient ses compa-

Celui qui fut entré, et qui, à travers l'obscu-

rité toujours croissante du jour fuyant, cût plongé son regard dans le réduit de la jeune fille que Cassius venait de souiller par son soufile impur, celui-là eut vu un triste spectasans entrailles, sans âme elle s'adressait ainsi, ele, et son cœur se fut ému de la plus vive donleur.

La panvre Marianne, la tête appuyée sur sâme et de brutale violence dont la pure et son lit, était à moitié étendue à terre. Si co infortunce Marianne fut la victime, évanonie n'était quelques mouvements convulsifs, qui sons les féroces etreintes de son bourreau, raidissaient ses membres glacés, on l'ent crac Du moins autant le crime sut exécrable, autant morte.... A ces mouvements convulsifs succéle châtiment fut prompt et terrifiant. . . . . ) dérent bientôt les soulèvements irréguliers de Tout était silencieux et calme dans cette sa poitrine et quelques faibles gémissements maison où se commettait le forfait le plus mintelligibles comme la plainte du vent, le soir à travers les roscaux.

La vie revenait à la jenne fille. Diena vouln que le premier sentiment fut toujours à

Elle releva insensiblement son nåle visage. promena lentement son regard autour de lui, parcourait lentement tous les objets qui

Maintenant, dit-il, il s'agit de ne pas laisser de son visage se contracterent, un fremissetehapper les oiseaux de nid ; alions retrouver | ment nerveux agita tous ses menbres et un mes amis, nous ferons l'affaire en commun. cri rauque, inarticule, guttural s'échappa de sa Cin | d'un coup; en v'là une prime à toucher ! | poitrine ; elle voulut se lever tout à fait ; mais à la brûler. Il ouvrit la porte sans faire de elle; alors, se re ctant en arrière, elle se cabruit, afin de n'éveiller aucune attention, et cha le visage dans ses deux mains en murmu-

Oh! mon Dieu!... oh! mon Dieu!..

(A continuer.):

change sur cette responsabilité. Que l'on suppose, par exemple, que le département de l'instruction publique soit mal administre, le peuple demandera le déplacement du Surintendant, mais il ne retirera pas pour cela sa confian-ce au gouvernement. Et, dans le cas actuel relatif à Ste. Catherine, il est bien évident que rieuse l'aurait contraint de cherger un refuge. c'est au Surintendant qu'on en veut,et non pas au Ministère. Qu'en pense le Journal?

#### Rupture de l'Union des Canadas.

On lit dans l'Examiner de Toronto du 5, 20

qui suit:

"Que le siège du gouvernement soit trans-féré, comme il le sera indubitablement, le émancipation, est la dissolution de l'Union. Le progrès futurs; et cela même fût-il incertain, s'y publie, en raconte amsi les détails à la da-il serait difficile de cho'sir entre l'ascendant te du 12 du mois dernier: de la Hante Eglise Tory et l'ascendant Ca-tholique Français,--l'un devant être répudié à l'égal de l'antre."

Le même jour, une résolution analogue sut adoptée à la réunion de Trafalgar; en voici

Résolu.--Que cette assemblée, au nom des contribuables du Haut-Canada, proteste contre l'emploi désordonné de l'argent (gagné à la sueur de nos fronts) qu'entraîne la translation du siège du gouvernement, à des intervalles de peu d'années, d'une section de la Province à l'autre ; et, quoique l'influence locale des villes de Toronto et de Québec doive avoir son poids en faveur de la mise à exécution de ce plan, cette assemblée réprouve un tel mode, et déclare que, dans son opinion il est contraire an vou de la grande majorité du peuple du Hant-Canada, et qu'une dissolution de l'Union des Provinces du Haut et du Bas-Canada, est nécessoire et intéresse le bienêtre de la Province supérieure."

Nous ne serions pas en mesure d'apprécier ces manifestations partielles des conciliabules née d'appartenir à la nuance Africaine, fiet politiques du Haut-Canada comme le fait le accueillie d'un grand nombre de nos conci-Globe, mieux à portée que nous de les juger à toyens les plus intelligents et les plus rellinés. raison de sa proximité de la scène où elles autant des messieurs que des la mes, qui, tons se produisent et des hommes qui les encou- exprimerent la plus haute admiration pour ragent de leur influence. Mais nous citons elle. Plusieurs la proclamèrent la semme la à son tour cet organe qui s'exprime ainsi sur plus accomplie du monde." la matière des lignes précédentes :

" Il est bien évident, dit-il, que c'est là le brandon de guerre que l'on va agiter contre l'administration, pour des fins politiques et que les Tories et les Clear Grits vout y concourir monde. Com ne de raison, il est parfaitement honnête à l'opposition de faire autant qu'elle le question du siège du Gonvernement, mais ble que celle de la dissolution de l'Union. Les parlements alternatifs à Tolonto et à Québec ont été agréés par la majorité des représentants du peuple;-si c'est à tort, que la détermination soit de nouveau debattue et changée. Mais qu'a de commun la dissolution de l'Union avec une question de ce genre ? Est-ce que le pays ne sera jamais tranquille! Au moment même on le crédit public à atteint un hant degré, lorsque les entreprises publiques progressent journellement, avec des apparences encourageantes, quand le commerce est bon et la colonie prospère, -- sommes-nous pour voir tout cela foulé aux pieds par une agitation insenséc, suicide, pour le rappel de l'Union! Nons en appelons au patriotisme du peuple du Haut Canada - à son intérêt particulier à défaut de motifs plus élevés, -- pour qu'il répudie un pareil raisonnement dans les agitations politiques du jour."

Le Montreal Gazette de vendredi, en apprenant à ses lecteurs quel verdiet venaitde terminer le procès entre ses propriétaires de cette feuille et M. Gugy, émet une idee nouvelle en ce pays dans l'intérêt de la presse ainsi qu'au sujet d'un traige du jury différent de celui que Pon met actuellement en pratique. Ces deux S. Ein. le Cardinal Wisemar. déploie la matières si importantes (la presse et le jury), plus grande activité pour met re à execution touchent assez le public pour qu'il s'intéresse à toute modification que l'on veut essayer d'y introduire.

" ..... Mais, après ce résultat, nous devrons agiter dans le but d'obtenir du Parlement l'institution d'un Cerseur de la presse pour le Bas-Canada, avec cette disposition que ce qu'il n'aura pas rejeté, sera consideré comme ne pouvant être la matière d'une poursuite. Si cette mesure n'est pas sanctionnée, ce serait une concession très grande, nullement immorale, non plus qu'anti-philosophique, irrationnelle ou illegale, de permettre qu'un li-belle en n'importe quelle langue fût jugé par des personnes ayant quelque connaissance de cette langue. Par exemple, qu'un libelle en français fût instruit par un jury parlent le français, en anglais, par un jury parlant l'anglais, en gallique, par ceux qui parlant cette langue ancienne et si agréablement sonore.

Mais nous inclinons de préfèrence pour la actuel de société. Il est maintenant si dissicife de savoir quand un libelle n'a pas éte que l'un et l'autre existaient en France au mifinie, et nous sommes convaincus que ce sesait même d'écrire ces remarques, nous voulement, dans ces lignes patentes, nous ne sommes pas exposés à ce qu'un jury pronon- son Osborn, Ward et Co, de Bristol, s'est aussi mon établissement saire des consommations de 3°. Proposé par M. Michel Allard, seconce que nous entendens et voulons désigner un converti à l'Eglise romaine avec sa semme, mon vin le meilleur et de mes plus beaux la-de par M. Jean Bte Truchon, que cette asautre individu quelconque."

On disait ce matin dans la ville que le paquebot à vapeur Atlantic, sur le sort duquel ont été exprimees les conjectures les plus diverses et les plus sinistres, est en parfuite sûreté dans l'un des ports d'Irlande où une tempête prolongée sinon quelque avarie se-

#### L'Amerique Chrétienne.

Sous ce titre, un journal anglais du Haut-Canada publie ce qui suit:

"La loi des esclaves fugitifs (aux Etats Unis) continue de produire ses résultats légitimes-la dégradation et l'insulte pour les blanes du nord, et une atroce persécution pour seul moyen prescrit pour arriver à notre la race noire. Il vient de se produire à Ciucinnati un incident qui révèle en les mettant Canada ouest peut compter avec sur eté sur ses en plein relief, les beautés de l'Esclavage propres ressources politiques pour assurer ses Américain. Le journal " Le Nonpareil," qui

> "Hier soir, sur les 10 heures, un monsieur de la Nouvelle-Orléans, du nom de d'Orsey, (pas le Comte d'Orsey.) se presenta en réclamation d'une semme respectable de cette ville, qui, pendant un temps considérable, a lemeuré dans le voisinage du Bureau de Poste. La dame a un beau teint, et n'a jamais été soupçonnée d'être de sang nègre Le monsieur du Sud, néanmoins, la revendi qua comme son esclave, et prouva sa réclamation en présence d'une nombreuse assemblée de citoyens; et, bien que nous soyons affli gé de la perte d'une citoyenne aussi sage, russ belle et préciouse, la loi des Esclaves Fugitifs est toute-puissante, et nos concitoyens seront obligés, mulgré que ce soit à contre-conr, de consentir à ce que cette aimable personne soit emmonée à la terre des eschaves. Elle est évaluée à trois mille dollars!"

Après avoir cité ce paragraphe, l'Argus d'Albany observe :

" La dame dont il est ici question visita l'été dernier Albany, et, loin d'être soupçon-

" Si cela fût arrivé à Alger ou parmi les tribus sauvages de la côte à esclaves, en Afrique, le monde civilisé en eût été transporté d'indignation, et la sympathie universelle se fut empressée en saveur de co "précieux cien se donnant la main le plus cordialement du toyen " de cette "sage et nimable personne." Mais le fait est arrivé dans la cité hautement religieuse de Cincinnati, dans un état libre de peut du capital politique à pro, os de cette la République Americaine, -et c'est au si que l'infortunée victime est vouée aux indicibles c'est véritablement le comble de la folie d'a- | horrours de l'esclavage perpétuel, sans qu'il jonter à cela une agitation aussi préjudicia- s'élève une voix réprobatrice-non! mais en entendant cet aveu de satisfaction personnelle :

" Nous sommes un peuple qui adhère à la loi !" Quelle moquerie n'est-ce pas en face des Bibles, des Eglises, des Ecoles du dimanche de l'Amérique Chrétienne!"

#### FAITS RELIGIEUX.

Mgr. l'Archevêque de Turin, banni de son nège et de son pays par le radicalisme piemontais, et actuellement l'hôte de S. E. le Cardinal de Bonald, Archevêque de Lyon, est, dans son exil, Pobjet d'un respect universel Au milieu des épreuves qui sont venner fondre sur lui, il reçois les marques les plus conolantes de sympathie. Turin, Florence, la France, la Savoie lui ont offert les témoignages de leur vénération, et notamment, dans une circonstance recente, en présentant à l'illustre exile un calice et un bâton pastoral.-Cidevant, les catholiques de France lui avaient Affre, archevêque de Paris. On avait pense que la croix de la victime des démagogues de Paris serait très convenablement placée sur la poitrine de la victime des radicaux Sardes.

Angleterre .- Le Standard annonce que la dernière bulle du Pape. Son Eminence vient de promulguer une nouvelle leure pastorale, datée du Ier. Janvier et adressée au clergé du District de Londres, pour ordonner la creation et l'organisation des conseils destinés à améliorer l'organisaison du district en question.

-Le Northampton-Herald dit que Mgr. Wareign, évêque de Northampton, a été installe en ladite qualité dans la chapelle de cette ville. Dans son allocation pastorale, Sa grandeur a protesté contre l'injuste persécution dont les catholiques venuient d'être vietimes et a engagé ses quailles à perséverer sermement à réclamer les droits de leur place.

-On lit dans la feuille protestante, le Mor-

ning .Advertiser : "Le Rév. J. H. Woodward, titulaire de la paroisse de St. Jacques, la, plus grande et la plus populeuse de Bristol, a résigné ses censure, comme le mieux adaptée à notre état fonctions dans le out, dit-on, d'entrer immediatement dans l'Eglise de Rome. Il avait annoncé l'intention de prêcher hier son derécrit, qu'un homme versé dans la loi touchant | nier sermon, mais la foule a été trompée dans la difficuation et la condition de la presse, tels son espoir ; le vicaire seul a officie pour éviter toute occasion de trouble. M. Woodward, lieu du dernier siècle, serait d'une utilité in- lorsqu'il reçut son bénéfice, appartenuit à cette fraction de l'Eglise nommée évangélique; mais rait un arrangement pen coûtenx pour les dans les derniers temps il se faisait remarquer journaux, à n'importe quel salaire. Sur le par se manière éractamenne de célébrer le service divin, et on se rappe le que récomment drions avoir son opinion, à l'effet de savoir si. il avait, malgré ses paroissiens, permis au docne mentionnant que nos propres noms seu- teur Pusey de prêcher deux fois dans son église. M. Francis War, associé de la mai-

antres perversions dans la haute société de cette ville.

-On lit dans la Bretagne de Saint-Bricue: mints de la France, et surtout des villes de fabrique, de nombreuses adresses d'ouvriers de fabricants et de marchands, qui le félicitent et le remercient de son rapport et de la loi polie... il me répond: "Du flan !" Je vous dequ'il a proposée au nom de la commission. Ce fait es si honorable pour notre pays, que nous ne le devons pas le passer sous silence. A Paris même, la loi du dimanche est approuvée par la population honnête et laborieuse. Les furcurs des feuilles démagogiques n'ont tronve en cette occasion presqu'aucun écho. -Nous espérons donc que la loi sem votée, puisqu'elle est déjà sanctionnée par l'opinion.

#### **600** PAITS DIVERS.

Un journal annouce qu'un problème important vient d'être résolu. Le moven de composer activement et à peu de frais les caactères mobiles d'imprimerie typographique est trouvé. Un ingénieur français, après avoir pris toutes précantions afin de se garantir des mitations ou contre façons tant en France qu'à l'erranger, a fait admettre par la commission l'examen du département de la Seine, pour l'exposition universelle de Londres, une machine à composer qui dépasse tous les progrès qui ont été tentés jusqu'à ce jour. La nouvelle machine, qui n'à recours ni au clavier ruchetrémis, ni à la ligne continue, ni à aueun autre système employé, réanit dans son ensemble un distributeur, et un composteur justificur, ayant chacun, casiers compris, soixante quatorze centimètres de large sur un mêtre le hauteur et vingt contimètres de profondeur; dans cet espace restreint sont contenues les soixante-quatre mille lettres néces saires à la journée du compositeur. Les mêmes cisiers, s'adaptent alternativement au distributeur et au compos teur.

D'après une intelligente disposition des nouvelles casses, un homme peut composer de quatre caractères differents, romain ou italique, sans démonter les casses et sans quitter sa race. La machine distribue, compose, justifie et interligne à une vitesse de dix mille lettres à l'heure ; elle ne necessite, pour le compositeur, aucun nouvel apprentisage; c'est noins une machine qu'une casse. L'inventeur, qui a travaillé quinze ans à son œuvre, s'est attaché à respecter autant que possible la routine actuelle, et à employer les caractères, outils et accessoires existant dans l'imprimerie ; il a procédé par la simplicité, et les rix de ses machines sont des plus réduits. Cette remarquable invention est d'une portée immense, pour l'art typographique; elle parait pouvoir être appliquée avec avantage aux téegraphes électriques.

-Aujourd'hui, le Journal du Tarn nous apporte le fait scientifique suivant, que nons reprofuisons sous toutes réserves, plutôt pour amuser nos lecteurs que pour donner de la notorieté à une déconve te qui nous paraît plus extraordinaire que réelle : "M. Vabret, notaire dans le canton de Labrugnière (Tarn), a trouvé le moyen de reproduire la chaleur par la chaleur, et la vapeur par la vapeur, c'est-à-dire qu'en mettant en ébullition un vase contenant un litre d'eau, il parvint, par une certaine combinaison d'autres vases et de tuyaux de communication, à faire bouillir telle maison d'école du village de la dite paroisse, quantité d'eau que l'on voudra, à tel degré à l'issue de la Cour des Commissaires, sous la que l'on désirera. Avec une bongie placée présidence de Michel Limoges, Ecuïer, Madans une casetière, on pent chausser une ville gistrat assisté de L.L. Desaulniers N. P. comentière. La chaleur serait distribuée dans nos me Secretaire. nes, nos appartements, nos cours et nos jardins, de la même façon que l'on distribue anjourd'hui la lumière par le gaz. M. Va bret va plus loin encore : il est convaincu que ce mode de chauslage, appliqué aux terres, les rendrait trois on quatre fois plus fertiles, fait porter à Turin, la croix pectorale de Mgr. et qu'en employant la vapeur reproduite jusqu'à l'infini, à partir du premier vase en ébullition comme force motrice, on remplacerait avec avantage les machines actuelles, qui coûtent si cher et ont une force limitée. Ainsi en leur appaquant cette découverte, nos établissements industriels, nos bateaux à vapeur fonctionneraient plus facilement, d'une manière plus utile et presque sans frais. Il ne nous en coûterait rien d'élever les eaux de la plaine jusqu'à la plus haute montagne pour en fortifier les versants. Avec un simple bes de gaz, nous pourrions défier et mettre au rebut le soleil, puisque les terres seraient fécondées sans ini et l'atmosphère portée à une température qui mûcirait les moissons et les

> POLICE CORRECTIONNELLE. (Paris) .- Guimauvier est traduit devant le tribunal correctionnel pour dégâts-sur la propriété d'autrui. Le plaignant, le sieur Marmadon, ancien

> gendarme, aujourd'hui marchand de vins, Leit connaître ses griefs contre Guimauvier :

savoir à votre connaissance, ainsi qu'à celle nons faut bien, à ce qu'il paraît, accep de ces Messieurs, que le nommé Gainnauvier ter netre part, puisque nous avons osé faire m'a fact d'horribles menaces tout à l'heure insage du droit légitime de la presse en pudans l'escalier, vu le procès que je lui tente. Ibliant, à sa demande, l'écrit du correspondant C'est un homme très-colèreux et pas bon, que L.) toute la commune en a peur. Je n'ai point répondu-z à ces menaces, vu que je lui pardonne à cause de son manque absolu de toute espèce d'éducation, tandis que moi-z au contraire, qui suis lettré-z-et qui ai fait mes études de latin jusqu'en septième, je dois être le l'issue de la Messe. plus raisonuable. Ce ne sont que des paroles, et vous savez: Crispa manette, verbe au volant."

M. le président .- Voyons, voyons, expliquez-vous en français et racontez de suite les taits.

Le sieur Marmadon .- Voilà, mon président. Le nommé Guimanvier venuit toujours dans me secrétaire:

étuit-z-arrivé à me devoir 11 sr, et des centimais les 11 fr. c'est différend. Si bien que "M. de Montalembert a reçu de divers le lu. demandais toujours mon argent, nigo rien. Le 11 décembre dernier, je lui demande encore très-poliment; savez-vous ce qu'il me répond? Une demande juste et mande si c'est là des raisons d'honnête homme, du flan. Je sentais la montarde qui me montait au nez, mais c'est un homme sans éducation; moi je suis lettré-z et j'ai fait mes études de latin...

M. le président.-Mais passez donc tous ces commentaires.

Le témoin.—Ah!... eh bien, nous nous échauffons! Il me répond des malpropretés; ma foi la colère me prend, je lui arrache sa veste, et je lui dis: " rends-moi mon argent et je te rends ta veste, c'est la condition signée canone." (Nouveaux rires.)

M. le président.-Témoin, vous faites rire à vos dépens et vous êtes cause que l'audience est troublée. Je vous engage à cesser vos ci-

tations censées latines.

Le témoin .- Du moment que vous m'y engagez, mon président .... Enfin il veut faire du bruit, je le mets à la porte; le lendemain matin, je me lève, je descends dans ma cour (j'ai oublié de vous dire que j'ui des lapins, des canards, des oies, des pontes, un tas de bêtes dans ma cou.), je descends donc dans ma cour ; qu'est-ce que je vois? une de mes volailles plumée et presque morte! Je la ramasse, je l'examine; elle avait une crète, ergo c'était mon coq. Je regarde du côté de poulailler; je trouve douze poules plumées et mortes, et tout ça, pas tué, mais mort d'avoir été plumé vivant. Je ne savais que penser d'une pareille méchanceté; je ne savais même pas comment on était entré dans ma cour; mais, en regardant, je vois qu'on avait brisé la palissade qui sépare ma conr de la ronte; je rentre chez moi, je vois un bout de papier sur la marche, je le ramasse; qu'est-ce que je vois !.. " Quand tu me rendras mes vêtements, je te rendrai ceux de tes poules; donne moi ma veste, je te donnerai les plumes de la volaille." Vollà ce qu'a fait le nommé Guimanvier; j'ai beau être calme et lettré et avoir fait mes études de latin, je ne pouvais pas rester dans le stato qu. (Rires.)

M. le président.-Alions, en voilà assez, allez vous assoir.

L'ancien gendarme lettré s'en retourne à sa place, tout surpris qu'on lui impose le si-

Le tribunal, après avoir entendu le prévenu dans ses explications, qui consistent à dire qu'il a appliqué la loi du talion, le condamne à quinze jours de prison.

Les deux rapports qui suivent nons ryant été transmis sans nom d'auteur, nous devons prévenir que désormais nons adhèrerons strictement à la règle de ne publier aucun écrit non accompagné d'un nom responsa-

#### Opinion Publique.

APPROBATION DES JUGES.

Lundi le troisième jour de Février milhuit-cent-cinquante-un, les habitants de la paroisse de Ste. Anne des Plaines, dans le Comté de Terrebonne, s'étant assemblés en la

résolu à l'unanimité :

1 ° .Que cette assemblée concourt et corrobore l'opinion énoncée par les habitans de Terrebonne dans leur assemblée du 26 janvier dernier, par laquelle ils appronvent hautement l'indépendance des Jugesteur amour du pays. nommément de la classe agricole dans la rédaction du tarif des frais de justice qu'ils viennent de faire sons l'opération de la nouvelle loi de judicature, en faisant disparaitre le lourd fardena qui pesait sur le peuple depuis si longtemps, avec le système ruineux d'honoraires accordés aux avocats, greffiers etc., etc.,

2º. Que la Minerve dans sa feuille du trente janvier dernier, sons le manteau de son correspondant L., loin d'étousser l'opinion publique comme elle y a visé, ne peut faire que la réveiller, car il suffit de lire cette Epître pour se convainere que Mrs. les avocats, en grande partie du moins, se croient être une classe privilégiée et au besoin de laquelle le pauvre peuple est obligé de pourvoir.

MICHEL LIMOGES, Président, L. L. DESAULNIERS, Secrétaire.

(La dernière des résolutions qui précèden: ne suit que renouveler contre la Minerve une imputation (celle d'étouffer l'opinion publique) " Mon président, je dois d'abord vous faire déjà repoussée par ce journal, et dont il

> À une assemblée publique de la paroisse de Mascouche, dans le comté de Leinster, tenne dimanche le neuvième jour de février milhuit-cent-cir quante et un, en la demeure de M. Michel Roy bourgeois, près de l'Eglise, à

Il a été résolu unanimement:

1º. Proposé par M. Louis Martel secondé par M. Narcisse Reneaux, que M. Michel Roy soit appelé au fauteuil.

2°. Proposé par M. Jean Basilide Del-fausse secondé par M. Joseph Hethier, que Pierre Delfausse, Ecuier, soit pric d'agir com-

On parle encore publiquement de deux ou trois | pins, et il ne payait jamais; finalement qu'il semblée concourt cordialement dans la résolu-

tion passée à Terrebonne dans une assemblée mes ; les centimes, je lui en aurais sait grâce, tenue le vingt-ix de janvier dernier et con-

que dans les termes suivants : Que cette assemblée appronve hautement l'indépendance des Juges, leur amour du pays, nommément de la classe agricole, dans la réduction du tarif des frais de justice qu'ils viennent de suire sous l'opération de la loi,en faisant disparaître le lourd fardeau que pesait sur le peuple avec le système ruineux d'honoraires accordés aux avocats, greffiers

> Michel Roy, Président, Pierre Delfausse, Scerétaire.

Nous remettons au prochain numéro 'insertion d'un compte-rendu déjà annoncé.

#### MARIAGES.

En cette ville, mardi matin, le 4 du courant, par Mes-ire St. Pierre, M. George Picard, à Delle. Angélique

sire St. Pierre, M. George Picard, à Delle. Angenque Vinette dite Lurante, de cette ville.

En cette ville, le 10 du courant, par Messire St. Pierre, J. R. Berthelot, écr., avocat, à Delle. J. M. Hermine, fille aînée de J. B. Meilleur, écr., surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, tous deux de cette ville.

A Varennes, le 5 du courant par Messire Primeaux, cui é du lieu, M. A. H. Chagnon, cultivateur de Verchères, à Delle. Marie-Eléonore-Uursule Monjeau, seconde fille de Joseph Monjeau, écr., Cap. de milice à Varennes.

rennes.

A St. Eustache, le 4 du courant, par Messire P. L. Archambault, V. G. et cuté de Vaudreuil, A. C. De Lotbinière Harwood, écr., avocat, fits de l'hon. R. U. Harwood de Vaudreuil, à Delle. Angélique-Josephte-Maguerite Lefebvre De Bellefeuille, fille de feu E. A. Lefebvre De Bellefeuille, Député adjudt, gén. de la milice, co-sei-

gneur de la seigneurie des Mille-Isles.
A Toronto, le 10 du courant, à la Cathédrale St. Michel, par le Très-Rév. A. F. M. De Charbonnel, Evêque Catholique de Toronto, M. D. K. Feehan, à Mary Mathilda Charlotte, fille unique de feu John Stacy, écr., de Mantréal

#### DECES.

En cette ville, le 16 courant, après une courte maladie, Seur Jean Bte. de Montigny, ci-devant de Québec, âgé de 48 ans.

A Varennes, au commencement du mois, Dame veuve Marie Charron, ágée de 82 ans, et M. Joseph Vallières, ágé de 85 ans.

A Varennes, le 15 du courant. Mme Madeleine Girard, veuve Brunel, âzée de 101 ans 5 mois et quelques jours, A Berthier, le 10, à l'âge de 86 ans et 6 jours, M. Ls. yonnais, bourgeois. Aux Trois-Rivières, le 13, après une longue et doulou-

reuse maladie, à l'âge avancé de 78 ans, Dame Joseph-te Angèle Godfioy de Normanville, veuve de feu Frs. Als. Damoulin, écr.

#### ANNONCES.

The du Démocrate (Saco) 22 Juin 1847. Il y a quelques jours, M. Eligah Witham de Sanford, se trouvant à notre office, nous pria de publier son témoi-gnage en faveur du Baume de Cerises Sauvages du Dr. Wistar. Pendant l'automne de 1848, M. Witham fut at-taqué d'un très manyais rhume, qui,sans cependant l'empêcher de vaquer à ses occupations, le faisait beaucoup souffrir. Au mois de Mars suivant il fut force de garder la maison. Ayant entendu parler des guérisons opérées par le Baume du Dr. Wistar, il résolut d'essayer ce re-Il en prit quatre bouteilles, et éprouva un mieux considérable, qui le mit en état de pouvoir continuer ses occupations. M. Witham n'hésite pas à dire qu'il attribue sa guérison au Baume de Wistar, et il recommande à ceux qui en font usage de continuer à en prendre et de compter sur les salutaires effets de ce remède. Commo nous ne sommes point dans l'habitude de parler de médecines, nous nous bornons à publier ce témoignage, à la requisition de M. Witham.

ED. DEMOCRATE. A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie., me St. Paul : aussi par Alfred Sa-vage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

CETTE maison, déjà conque du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrêmité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tems des chambres convena-blement meubices, la tranquillité, et toutes les attentions déstrables. L'établissement à vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

# CARSHDRIER. ecclesiastique et givil

POUR 1851,

A vendre chez

19 nov. 1849

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vencent, No. 3.

#### Francois Leduc.

#### ${f INFORMATIONS}$ ${f DEMANDEES}$

N a besoin à ce bureau d'informations sur le Sienr François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'inté-rèt d'une famille Leduc, d'Alengon, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 23 Octobre

A être publié pendant un mois dans les Mélanges Reli-gieux, La Minerve et le Journal de Québec.

#### ATTENTEDNS:

### LE CONDER LE

A l'Evèché, à la Prévidence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

#### NEUVAINE

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA NAUSSANCE

#### De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'aj rès la dernière édition de Eome.

PRIX: 28. 6D. LA DOUZAINE.

Montreal, 2 november of the result was the said

#### ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidante aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir position incontestablement laterialie. Viente de l'ectron par le navire "l'Arthur" un ASSONTIMENT de CO-GNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généraux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés. C'est l'orcasion pour les amateurs et pour le public en

énéral, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosits, ces mixtures destructives des santés les plus 10butes. C'est aussi une opportunité pour MM, du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse.... MM. HERVEON & Cie., coin des rues St.

Vincent et Notre-Dame, No. 84— Montréal, 3 Décembre, 1850.

#### L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

#### IA MINDEVE.

DONT LA PUBLICATION SERA CONTINUE,

PARAIT TOUS LES MOIS PAR LI-VRAISONS DE 28 A 32 PAGES, GRAND FORMAT, an modique prix de \$2 par année pour les Souscripteurs de LA MI-NERVE, et de §3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feurl'e; les payements devront CENS, être faits à DEMANDE au commencement de chaque Semestre, autrement on exigira 2s. 6d. de plus pour les retardataires. Le prix des deux journnux réunis est de \$6 par an. On s'abonne an Bureau du journal, No. 15, rue St. Vincent, où on peut se procurer les numéros de l'ALBUM depuis 1818, et chez du Clergé et au public en général pour l'encouragement les principaux Libraires de la cité. Toutes libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'au-

VENDRE ou ÉCHANGER. n VENDRE ou EUMANGER, O tier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 nieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par-derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 22 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, on an Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P. Montreal, 26 juillet 1850.

# Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

E Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Ciergé et au public en géneral pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profit de cette occasion pour solliciter de nouvelu ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eguse richement reliés en velours, agrafés, aux coins dores,

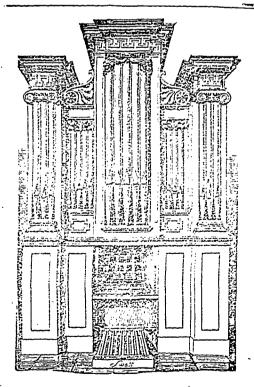
et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorcs sur TELS QUE Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites ou St. Sacrement Miroir des Ames

Ange Conducteur Journée du Chrétien Pens.z-y-bien Paroissien des Demois-lles Imitation de la Ste. Vierge viois de Marie

Mois de St. Joseph Images grandes et petites.
Aussi tous les vivres en usage dans les Écoles Chré. tiennes, papier, plumes, enere, circ, oublies, crayons, ar-doises, etc. Le cout à tres-bas prix.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.



# Clergé.

T E Soussigné meten disponibilité un très bel ORGUE, Jen accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, a 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUN de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont nu nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason leuble au deceau de COC Diapas accessoires. d'arrêt, Dulciana Principal. les donzième et quinzième positions du Sesquialtra et de la Cornelle. Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûlé. Orgue à crescendo apec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bors, tremolo, et deux étouffoirs juxta-posés. L'instrument plus hau' décrit conviendrait à une église spacieus, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10. Le prix en serait payé partie comptant, le reste à

Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIA-NOS, MELODEONS, à 4, 41 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30.

SAMUEL R. WARREN. Montréal, le 29 novembre 1850.

INSTITUTION

#### POUR LES SOURDS-MUE'IS

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera dounée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes :

Pour la pension et l'instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semes-

Si, outre la pension, on désire que l'établissement fouraisse le lit, pourvoie au blanchissage, au raccommodag-des vêtemens et des chaussmes, le prix sera de sept piustres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, ca-

hiers, plumes, seront à la charge des parens.

Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre plastres par moies et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les

fournitures d'école.

Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de paver, recevrent l'instruction gratis.

Montréal, ce 6 Septembre 1850.

T E soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il re-I coit à l'instant de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui compiend un assortiment complet D'ORNEMENTS D'EGLISE, CHANDELIERS ET CRO!X pour antels, BANCS D'ŒUVRES ET ACCO-LYTES, CIBOIRES, CALICES, BURETTES, OS-FENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MIS-SELS.

Une grande variété D'ETOFFES BRODÉES EN OR ARGENT, SOIE, etc.
Plusieurs mille livres de CIRE de belle qualité; D'EN-

Aussi un assortiment de VIN BLANC pour le st. sa-criffce de la Messe; ces vins sont recommandables par leur purete, et le prix en varie de 31 à 10 par gallon. JH. ROY.

Montréal 5 Novembre 1850.

AMOTHE, Relieur de cette ville, pré-sente ses remerciemens aux messieurs demandes doivent être adressées franco, à tant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qu'i y existence afin de s'y perfectionner aux ateliers qu'i y ex branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité.
Montréal, 27 septembre 1850.

## COLLES COLLEGE

H A rentrée des élèves de cet établissement. qui est le premier et le principal des CLESCS DE ST. VIATEUR" aura lieu le 24 do courant. Le plan des étudesse divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

lere. Année.-Eléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux. - Histoire ancienne (en anglais). - Géographie.

2me. Année. - Syntaxe des deux langues. -Arithmétique et premières notions d'Algèbre. de géométrie et de dessin linéaire.-Histoire du Canada.-Histoire Romaine (en Anglais). -Géographie.-Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.-Style épistolaire et compositions dans les donx langues.

3.ne. Annie. - Belles-Lettres et Rhétorique. -Algèbre et Géometrie.-Tenue des livres (en Anglais).-Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais) .- Etude de la constitution du pays .-Compositions et discours dans les deux lan-

gues. 4me. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc. - Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.-Astronomie.-Composi-

tions dans les deux langues. 5me. Année. - Philosophie (logique, métaphysique, Morale). -- Architecture. -- Economie politique.-Compositions et discours dans les

deux langues. Après avoir suivi ce cours, les élèves pour ront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques. nour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisficisante.

La Musique et le Dessin seront enseignes à

ceux qui le désireront. CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . £3 0 ( Piano. . . . £3 0 Musique Les autres instruments £1 10

Dessin. . . . . . . £0 5 0 Abonnement à la bibliothèque. . £0 2 6 L'uniforme est un habit de drap blen à collet droit, boutonnant jusqu'en haut par une

rangée de boutons jaunes ; ceinture noire. Rev. E. Champagneur, Ptre. Directeur. REV. A. THIBAUDIER, PTRE. Procureur. Montréal, le 17 septembre 1850.

LE GUIDE

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSERÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenan

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre u'île aux Instituteurs, et au public en général, et il ôse espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON. IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, tue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 2 juillet 1850.

MOIS DE MARIE.

OUVELLE édition, augmentée des pri-ères de la messe, vepres des diman-CHES, CHEMIN DE LA CROIN, ETC., LTC., avec jolie reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, Montréal, E. R. FABRE ET CIE, 2 Avril 1850. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

ES Son-signes out l'honneur d'annonce aux MM, du Clergé et à tontes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en cente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont suriont dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 182, cartonné, 100 volumes dans la collection pour

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18 ° . 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVEDS NOUVEAUX

POUR DISRIBTUTION DE PRIX. ES Sonssignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, Nouvellement reçus et propres à être donnésen prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec il-

PRIX TRÈS-MODÉRÉS - AUSSI: -

Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordicaires et autres.

On prend en payement des Debentures. E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3. 7 21 mai 1850.

### IMAGERIE NOUVELLE.

Reduction de prix.

ES Soussignés viennent de recevoir, de France. 25,00) feuilles, IMAGES assorties de grandeurs et ualités, qu'ils offrent a 776, 1276 et 3070 les 160 feuilles. E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent. No. 3, }

NOUVEAUX

# CHARLES PARIS

Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et a vendre A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent. No. 3, 7

21 mai 1850, ST. PEAN-BADITSITE.

ES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Sous-C. CATELLI.

Rue Notre Dame, près de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

MANUEL DES

Sociétés de Temperance,

. DEDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA.

PAR LE REV. M. C. CHINIOUY, PTRE.

I E soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés. Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchauds de la Canmagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT le Cauteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, émnt destiné à être introduit dans les éceles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND. Monteal, 28 décembre, 1849.

#### AUX COMMISSAIRES D'ECOLES.

N. M. Bonnal, jeune François âgé de 24 ans, offre ses U services comme Instituteur. Il a été formé dans les Eccles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chretiennes à

### CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

ES Soussignés viennent depublier, sous ce titre, deux volumes élégamment relies et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et ca vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornel us Nepes. Les 3e et 4e livre : de Quint : Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vicillesse. Cicéron sur l'Amilié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poësie contient :

Les 3 premiers Livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide.

Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent 18. 6d. ou 18 9d. ARMOUR AT RAMMAY. NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

## SUR LA VIE

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, Ecn., Président.
A. LAROCQUE, Ecn. E. R. FABRE, Ecn.,
H. L. ROUTH, Ecn. W. LUNN, Ecn.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, Ecn., M. D. H. PELTHER, Ecn., M. D.

F. R. STARREOR., AGENT GENER, POUR LA MERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

E avantages que cette Institution offre cu public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la surate des assarés et de la société le ocuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

1 2. L'assuré a droit d'emprunter du Burcau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à crain-dre d'ê re forcé d'abandonner sa police, faute de moyen

d'en payer les primes annuelles. 2°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêm s.—Ces Billets peuvent ne pas êt e payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance. 3°. On ne fuit rien payer pour les droits de Timbre

ni pou. l'examen medical.

4°. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée-et cela au choix que pourra faire connaître annuellement 'assuré, apres avoir été assuré pendant quatre années, à ia quelle époque le Boous pour les dites quatre annéer loi sera payé—et de la tous l's ans.

5 = 0 n allour a 30 jours d. grâce pour le payement ann sel de la prime de police, c'est-a-dire, que le police ne se ra pas périmée si le pryement s'en fait pendant les trentejours qui saivent celui où ce payement annuel au-

62. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été etabli EN CETTE VILLE 1 s assu-rances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de sinte. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué

ci-bas, et le saffaires pour et tre province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des mélevins consultants se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des prétset on payers les polices expi-reés de suite au dit bureau sans reférer ce nilleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de

tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'as

urances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLES ACA COMMINISTATRES DIECOLES.

A. R. C. H. attivé depuis peur de Juris de San-FranLeisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITLITEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans
le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plantondon,
marchand, que St. Paul. No. 122.

Montréal, 27 septembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des vean Village de Providence, dans la pa. oisse de St. Hya-cinthe, informe te public que son établissement sero auvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

P. (LARNOT, Professeur de français, latin, rhéto T que, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorches ter et Sanguinet. Montréel, 9 Nov. 1850.

X. DEROME, Horloger, à 3 portes de l'é-Montréal, 24 Sept. 1850.

# IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement :

Adresses Cartes de visite, In vitations, Circulaires Et Jobs de toute espèce, exécu.

tés avec soin.

S'adresser à l'imprimerie des Mélange: Religioux.

Com des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à-fait abandoané son ancien magnam de la rue St Paul vis-a-vis la Place Jacques artier.

Hartend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc.,

Montréal, 26 mai.

#### ATTENERONII

LA CLEF DES

# PRINCIPALES DIFFICULTES

#### GRAMMAIRE FRANCAISE,

OL COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été douné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, me St. Vincent,--Prix : 2 sch. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA

# VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

#### INCOMPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL-£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, Ecr., Seciétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.

WILLIAM LYMAN, Ecr. G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P. HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Arbitre Medical-ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire-THOMAS RAMSAY, Ecr.

Conseiller Legal,-L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sollici-

Quenec-Agent-H. W. WELCH, Eer. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN. GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorel.-R. Harrower, Eer. Mclbourne.-Thos. Tait, Fer St. Andrews.-Frank Fa. St. Hyacinthe.-Boucher de

rish, Eer. la Bruyère, Eer. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières — John Ro-Ecr. Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.

Stanstad—F, Judd, Ecr.

Dunham—Wm. Baker, Ecr.

Sherbrooke-Win. Ritchie, Ecr.

ETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vis homaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des

Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme a. ssi des Survivances et des Dotations. En sus des divets avantages qu'officut les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'unérêt composé bien au-d ssus de ceini qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en é at de prometire une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivences et des doutions pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Anguirés augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. 11: peuvent aussi mentionner la position lecale de la Compreguir comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compag ie, et facilite l'acceptation de risque sur s s individus sains, ainsi que le prompt règlement des ré-

Les assurances peurent s'effectuer, AVEC ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes petivent se payer pa: versements semi-annuels ou trimes-tricls; et le système de emi-crédit ayant été adopté par le Borcau, on fera crédit pour une meitie des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

D ( N D ( ) N ( ) N ( ) N ( )									
Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.						
15 20 25 30 35 40 45 50	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4						

60 7 10 10 6 9 11 6 13 2 On trouvera, en les comptant, que l's taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont rues nas que les tanfs similaires d'accun autre Bureau qui offee mair tenant d'assider en Canada, tandis que les assures avec participation auront part aux trois quart- de tous les profits de cette branche des ef-

faires de la Compagnie. Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spé-cifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

			ΑG	TA A 3	TE:	NDRE.			
>	50		55		60	60		65	
Age anquel on assu	20 25 30 35 40 45 50	2 14 3 9 4 13 6 12 10 12	2 7 2 3 9	2 5 2 16 3 12 4 15 6 15 10 13	7 7 4 5 3 2	1 19 2 8 2 19 3 14 4 18 6 16	10 3 7 9 6 5	2 2 1 3	6 2 2 1 8 2 9 8 11 1 6

5 55 11 5 9 Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Fran cois-Navier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thoma Ramsay, écr., des tartis, prospective, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la

Montréal, le 5 mars 1850.

# CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer teur sonscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6 Chaque insertion subséquente,
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, ligne, . . . . . . . . . . . . . . . . 0 0 4
Chaque insertion subsequente, par ligne, . . . 0 0 1

L'on traite de gré à gré pour les annonces fréquentes

L's Les annonces non accompagnées d'ordre seront pu-bliées jusqu'à avis contraire.

ou qui doivent paraître longtemps.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montreal, . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire TROIS-RIVIÈRES, Quénec, . . . Val. Guillet, écr., N. P. L. Gill, Ptre., V. M. F. Pilote. Ptre. Direct. RIVIELE DU LOUF, M. L. Baribeau. M. H. Aubertin. ST. ATHANAST. M. H. Aubeitin.
Bureau de Rédaction: Maison d'Ecole près de l'Evê-

IMPRIMEUR: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonus

ché, coin des rues Mignonne et St. Denis.